



DREETS
des Pays de la Loire
SERVICE ETUDE
STATISTIQUES ET
EVALUATION

Pays de la Loire

Plateforme

d'observation sociale

Lettre électronique n°22 – décembre 2021

LA VIE DE LA PLATEFORME

Depuis le 1^{er} avril 2021 la Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Pays de la Loire est chargée de l'observation des politiques dans les champs de la cohésion sociale.

Pour répondre à cette mission, la DREETS s'appuie sur la plateforme d'observation sociale des Pays de la Loire. Son rôle est :

- D'impulser une dynamique d'observation partagée et pérenne entre les acteurs régionaux, aux différents niveaux territoriaux (régional, départemental...);
- De recenser des données et des systèmes d'informations et d'en favoriser l'utilisation ;
- De contribuer à l'analyse des phénomènes de pauvreté et de précarité, notamment dans les dimensions développées par la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et les domaines de l'hébergement et du logement social.

Groupe de travail « Pauvreté »

Le groupe de travail « pauvreté » a pour objectif de suivre l'évolution conjoncturelle de la pauvreté. Ce groupe regroupe les principaux acteurs sur cette thématique sur le territoire et travaille en collaboration avec la commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté de la région. Il a élaboré un tableau d'indicateurs.

Prochaine réunion courant du premier trimestre 2022

Groupe de travail « Mandataires judiciaires à la protection des majeurs »

Le groupe de travail « Mandataires judiciaires à la protection des majeurs » a pour objectif de créer un socle commun d'indicateurs sur ce champ. Les premiers résultats seront présentés au réseau le 25 janvier 2022.

Le site de la Plateforme d'observation sociale des Pays de la Loire : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

VEILLE DOCUMENTAIRE

COHESION SOCIALE (revenus, pauvreté, surendettement, inclusion bancaire, accès aux droits, participation sociale...)

Publications nationales :

Améliorer la connaissance et le suivi de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Crédoc, Sourcing N°Sou2021-4810, novembre 2021

Il n'existe pas en France une seule et unique approche de la pauvreté. Plusieurs définitions coexistent, qui n'en soulignent pas les mêmes contours et ne suivent pas les mêmes évolutions au cours du temps. La période récente est assez remarquable de ce point de vue puisque le sentiment de pauvreté progresse depuis 2014 (+9 points pour s'établir à 17% en 2018 selon la Drees) tandis que la pauvreté en conditions de vie tend à diminuer depuis 2004.

Y compris sur cette courte période, les évolutions des différentes mesures de la pauvreté ne sont pas linéaires et cachent sans doute des réalités différentes selon les territoires, l'âge des concitoyens, les configurations familiales observées, les vécus individuels, etc. Conformément à ses missions, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) réalise une analyse régulière et approfondie de l'évolution de la pauvreté, notamment au travers d'indicateurs rassemblés dans un tableau de bord. Afin d'enrichir ce tableau de bord, notamment au regard des nouvelles manifestations de la pauvreté, ainsi que des dimensions peu éclairées jusque-là, l'ONPES a inséré une vingtaine de questions dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC.

L'enjeu étant d'observer si les populations en situation de pauvreté (ressentie ou monétaire essentiellement) sont également concernées par l'isolement relationnel, la fracture numérique, le sentiment d'invisibilité sociale, etc. Comment et jusqu'où les différents phénomènes observés se recoupent-ils ? Et quels nouveaux enseignements peut-on en tirer sur la connaissance des personnes pauvres ? La fracture numérique et l'isolement relationnel ont fait l'objet de plusieurs groupes de travail organisés par l'ONPES : ces deux thématiques sont donc particulièrement détaillées dans ce document, avec notamment des propositions d'indicateurs qui pourraient alimenter le tableau de bord de l'ONPES.

<https://www.credoc.fr/publications/ameliorer-la-connaissance-et-le-suivi-de-la-pauvrete-et-de-l'exclusion-sociale>

Estimation avancée du taux de pauvreté monétaire et des indicateurs d'inégalités

Insee Analyses, n° 70, novembre 2021

Selon la méthode d'estimation avancée basée sur la microsimulation, les inégalités de niveau de vie seraient stables en 2020 : l'indice de Gini, le ratio entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % les plus modestes ainsi que le rapport interdécile entre les seuils délimitant les 10 % des personnes les plus aisées et les 10 % les plus modestes resteraient inchangés par rapport à 2019. Le taux de pauvreté monétaire stagnerait également et s'établirait en 2020 à 14,6 % de la population, comme en 2019. La stabilité des inégalités de niveau de vie et de la pauvreté monétaire, sur le champ des ménages ordinaires non étudiants, s'expliquerait par les mesures exceptionnelles mises en place pour lutter contre les effets de la crise sanitaire, sans lesquelles ces indicateurs auraient augmenté.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5762455>

Impact de la crise sanitaire sur un panel anonymisé de clients de La Banque Postale

Insee Analyses, n° 69, novembre 2021

Les données anonymisées de transactions bancaires des clients de La Banque Postale constituent une source complémentaire pour analyser l'impact de la crise sanitaire sur les populations les plus précaires. En 2020, la crise affecte les revenus de la plupart des clients de manière limitée et temporaire. La forte baisse des dépenses consécutive aux restrictions sanitaires engendre donc une augmentation de l'épargne. La proportion de clients à découvert diminue, notamment pour le quart de clients avec les plus faibles revenus.

Cependant, parmi les clients les plus modestes, des populations en marge du marché de l'emploi sont davantage pénalisées. Un groupe est étudié spécifiquement : les personnes seules, sans personne à charge et percevant le montant maximal du RSA en début d'année. Leurs perspectives de retour en emploi ont baissé pendant la crise sanitaire, et ainsi, leurs revenus en 2020 sont inférieurs à ceux attendus en extrapolant la tendance pré-crise. Pour ces clients, les aides exceptionnelles Covid-19 versées en mai et en novembre ne compensent que partiellement les pertes de revenus d'activité : sur l'ensemble de l'année 2020, leurs revenus sont inférieurs de 4 % par rapport au niveau attendu à partir de la tendance pré-crise, mais sans les aides, ils auraient été inférieurs de 7 %. Cependant, même hors crise, la majorité des allocataires du RSA en début d'année le demeure tout le long de l'année. L'écart de revenus moyens s'explique donc par la minorité d'allocataires qui aurait pu retrouver un emploi sans la crise.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5760458>

Quatre millions de Français fragilisés par la crise sanitaire

Crédoc, Consommation & Modes de Vie N°CMV320, octobre 2021

Depuis la mi-mars 2020, la France a adopté de multiples mesures pour contenir l'épidémie de Covid-19 : confinements, couvre-feux, interdiction ou restrictions d'activités, distanciation sociale, etc. Dans le cadre du lancement de l'Institut Vulnérabilités et Résiliences, le CRÉDOC, a cherché à établir un premier bilan des conséquences sociales de cette période en s'appuyant sur son enquête Conditions de vie et aspirations. En mai 2021, alors que l'atmosphère était alors plutôt encourageante sur le front sanitaire, 31 % des Français déclaraient se sentir en situation de vulnérabilité, c'est dix points de plus qu'en 2018. 83 % des « nouveaux vulnérables » sont des actifs occupant très souvent des emplois précaires, dans le secteur privé, avec des revenus modestes, âgés de moins de 40 ans, avec souvent une charge de famille. Ils sont aux prises avec des difficultés d'accès ou de maintien en emploi. La perte de revenus les conduit à reporter ou à renoncer à des dépenses essentielles de logement, de santé, de voiture, d'alimentation. Ils expriment aussi de fortes inquiétudes économiques quant à l'avenir, probablement liées à des secteurs d'activité impactés par la distanciation sociale (tourisme, loisirs, transports...). Cette fragilisation a également des conséquences collectives, elle génère des formes de radicalité, une méfiance dans les institutions et le gouvernement. L'étude montre cependant l'impact positif des soutiens apportés pendant la crise par les associations ou les pouvoirs publics sur la capacité de ces personnes à aller de l'avant, et au-delà sur la cohésion sociale.

<https://www.credoc.fr/publications/quatre-millions-de-francais-fragilises-par-la-crise-sanitaire>

Premier baromètre des Petites villes de demain

Ipsos, octobre 2021

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'Association des petites villes de France et la Banque des territoires ont dévoilé lors de la Rencontre nationale Petites villes de demain, organisée le 25 octobre 2021, leur premier baromètre des petites villes réalisé par Ipsos.

Pour mieux comprendre les représentations portées sur les Petites villes de demain, leur situation actuelle et leur évolution, passée et future, Ipsos a interrogé un échantillon de 1 000 personnes représentatives des Français et un échantillon de 800 personnes représentatives de la population des communes du programme Petites villes de demain.

Les trois enseignements principaux tirés :

- Une image de plus en plus positive et des atouts de plus en plus recherchés : proximité avec la nature, convivialité, sécurité
- Des freins persistants : la mobilité, la santé et l'emploi
- Un contexte favorable à l'installation dans les petites villes

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/premier-barometre-des-petites-villes-de-demain-696>

Quartiers de la politique de la ville – Ceux qui s'installent sont plus pauvres que ceux qui partent

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 96, octobre 2021

En 2015, les migrations résidentielles internes à la France contribuent au dépeuplement des quartiers de la politique de la ville (QPV) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le déficit migratoire est particulièrement marqué dans les métropoles d'Aix-Marseille-Provence et de Toulon-Provence-Méditerranée, ainsi que pour les jeunes de 26 à 35 ans. Le niveau de vie des personnes qui rejoignent les QPV de la région est proche de celui des habitants déjà installés, mais nettement inférieur à celui des personnes qui les quittent. Ainsi, les migrations résidentielles appauvrissent légèrement les quartiers de la politique de la ville. Mais c'est la faible augmentation du niveau de vie des habitants déjà installés qui contribue le plus à creuser l'écart entre les QPV et leurs environnements urbains.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5544563>

Numérique et fragilités humaines

Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), Livre blanc, octobre 2021

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a révélé les inégalités sociales et territoriales d'accès au numérique. Ces inégalités, déjà existantes avant la crise de 2020, ont été accentuées du fait de la fermeture des accueils physiques de nombreux services publics et des difficultés d'accès aux aides et accompagnements sociaux.

Pour contribuer à lutter contre les risques qui pèsent sur une population fragilisée par les difficultés d'accès aux droits et aux soutiens sociaux, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) et la Fondation Sopra Steria-Institut de France ont lancé en mai 2021 un sondage auprès d'intervenants sociaux et de médiateurs numériques. Complétés par des études et analyses existantes, les résultats de ce sondage ont permis d'élaborer une cartographie des freins et leviers dans l'accès et l'utilisation de services numériques, et d'identifier des pratiques inspirantes basées sur la relation humaine couplée à un accompagnement à l'usage du numérique.

<https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/publication-de-letude-numerique-et-fragilites-humaines-comment-relever>

En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue

Insee Première, n° 1875, octobre 2021

En 2019, en France métropolitaine, le niveau de vie médian de la population est de 22 040 euros annuels. Il augmente de 2,6 % en euros constants par rapport à 2018, sa plus forte progression depuis le début des années 2000. Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11 660 euros. Les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieur, au-delà de 39 930 euros.

En 2019, les niveaux de vie augmentent davantage dans le bas et le milieu de la distribution. Les ménages les plus modestes bénéficient de la baisse du chômage. Le niveau de vie est soutenu entre les troisième et neuvième déciles de la distribution par le dynamisme des salaires, en partie lié aux réformes du système socio-fiscal (suppression des cotisations salariales d'assurance chômage sur les salaires, exonérations fiscales et sociales des heures supplémentaires, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat), et dans la moitié basse de la distribution par l'élargissement et la revalorisation de la prime d'activité.

Les inégalités de niveau de vie diminuent nettement en 2019, après avoir fortement augmenté en 2018. L'indice de Gini est de 0,289 en 2019, comme en 2017 et après 0,298 en 2018.

En 2019, 9,2 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit 1 102 euros par mois. Le taux de pauvreté s'établit à 14,6 % et diminue de 0,2 point sur un an. L'intensité de la pauvreté est quasi stable et s'établit à 19,7 % en 2019.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5431993>

Une personne sur cinq est en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale

Insee Focus, n° 245, septembre 2021

La pauvreté est un concept multidimensionnel : l'insuffisance de revenus n'est qu'un aspect, qui doit être complété par des indicateurs non monétaires reposant sur les conditions de vie. En 2019, en France métropolitaine, 13,1 % de la population est pauvre au sens non monétaire, selon l'indicateur européen de privation matérielle et sociale, 21,0 % est en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale et 5,7 % cumule les deux. Les ménages dont la personne de référence est au chômage et les familles monoparentales sont particulièrement exposés au risque de pauvreté : respectivement 50,8 % et 29,2 % sont pauvres au sens de la privation matérielle et sociale ; 33,3 % et 14,1 % cumulent cette privation avec une pauvreté au sens monétaire.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/5417786?pk_campaign=avis-parution

Un habitant sur deux perçoit une prestation versée par les CAF

Insee Flash Pays de la Loire, n° 115, août 2021

En décembre 2019, dans les Pays de la Loire, 760 000 foyers allocataires perçoivent au moins une prestation des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) soit 1 897 000 habitants, la moitié de la population régionale. Si les ménages jeunes bénéficient plus souvent des prestations des CAF, les aides sont majoritairement versées aux personnes seules et aux ménages avec enfants. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les allocataires sont plus présents et plus fragiles économiquement : huit habitants sur dix sont couverts par au moins une aide des CAF.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5418673>

Baromètre du numérique - Équipements et usages - Chiffres clés 2020

Crédoc, Sourcing N°Sou2021-4788, juillet 2021

Le baromètre du numérique est une étude réalisée par le Crédoc pour l'ARCEP, le CGE et l'ANCT auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 12 ans et plus (4029 personnes interrogées en ligne et par téléphone entre le 4 décembre 2020 et le 9 janvier 2021).

<https://www.credoc.fr/publications/barometre-du-numerique-2021-infographie-1>

Rapport 2020 de l'ONPV : Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ONPV, juillet 2021

Pour son 6e rapport, l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) s'intéresse au thème des vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Concentrations urbaines de pauvreté définies en 2014 par la loi Ville et cohésion urbaine, les QPV sont, par construction, concernés par d'importantes disparités avec leur agglomération environnante sur les trois piliers des contrats de villes :

- *la cohésion sociale : une inégale réussite scolaire des jeunes avec des taux de réussite au brevet inférieurs à ceux des territoires environnants, une orientation plus importante vers des filières technologiques ou courtes (Robin, 2021) ; et dans le domaine de la santé, une prévalence du surpoids, du diabète et de l'hypertension (Oswald, 2020) ;*
- *l'emploi et le développement économique : des difficultés quant à l'insertion professionnelle des jeunes, un taux de chômage 2,5 fois supérieur à celui des unités urbaines englobantes dans un contexte de relatif dynamisme de la création d'entreprises, en*

particulier, dans le secteur du transport (Robin, 2021) ;

• le cadre de vie : des résidents davantage concernés dans leur quartier par la délinquance, le bruit et les dégradations que ceux des unités urbaines englobantes (Rémila 2020) ; une mauvaise image des quartiers, qui s'améliore néanmoins à la télévision entre 2018 et 2019 (Bienaime-Besse, Koffi, 2021).

<http://www.onpv.fr/publications>

Regards croisés sur la vie dans les quartiers populaires

ANRU, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, juin 2021

À l'occasion des Journées d'échanges du renouvellement urbain (Jéru) qui se tiennent le 1er et le 2 juillet dans un format 100 % digital, l'ANRU a réalisé avec l'institut Harris Interactive un baromètre d'opinion pour mettre en perspective les travaux et débats avec les attentes des habitants.

Quel regard portent-ils sur leur territoire de vie ? Quelles attentes expriment-ils à l'égard des pouvoirs publics et quelle vision ont-ils des enjeux associés à la mixité sociale ? Les résultats de l'enquête ont été présentés ce jeudi 1er juillet. Vous pouvez consulter, en annexe, le rapport complet ainsi qu'une infographie de mise en perspective.

<https://www.anru.fr/la-docutheque/regards-croises-sur-la-vie-dans-les-quartiers-populaires>

La crise du Covid, potion amère pour les vacances

CRÉDOC, Consommation & Modes de Vie N°CMV318, juin 2021

Confinements, interdictions de déplacement, fermeture des restaurants et des hôtels, interdiction des événements festifs, culturels, ... c'est peu de dire que le secteur du tourisme et des loisirs a été durement touché par la crise du Covid. Une période qui conduit à une chute inédite du taux de départ en vacances des Français, passant de 62 % avant la crise à 42 % en mai 2021 selon l'enquête du CRÉDOC Conditions de vie et aspirations des Français. On aurait pu s'attendre à ce que le relâchement des contraintes sanitaires amplifie une forme de rattrapage dans les projets de vacances. Or les intentions de départ en vacances pour les six prochains mois sont, elles aussi, au plus bas. En mai 2021, 28 % des Français ne savent pas encore s'ils partiront en vacances, un taux jamais constaté. L'enquête du CRÉDOC montre que les projets sont minés par les difficultés financières, mais aussi, en raison de la crise sanitaire, par l'incertitude liée à la complexité de l'organisation des vacances ; c'est notamment le cas pour les personnes de plus de 70 ans. Tandis que les jeunes, eux, justifient plus souvent leur absence de projets de vacances pour préserver une insertion professionnelle malmenée par la crise. Pour les Français qui l'ont constatée, la dégradation des liens avec les proches durant la crise sanitaire pourrait, elle aussi, être un frein aux départs.

<https://www.credoc.fr/publications/la-crise-du-covid-potion-amere-pour-les-vacances>

« La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses (printemps 2020 | printemps 2021) »

CNLE, Rapport, mai 2021

Un an après le début de la crise sanitaire de la Covid 19, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) présente, dans son rapport La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses remis le 12 mai 2021 à Jean Castex, Premier Ministre, sa première analyse « qualitative de l'évolution de la pauvreté » portant sur la période allant du printemps 2020 au printemps 2021. Ce rapport répond à une demande du Premier ministre qui a missionné le CNLE pour la mise en place d'un suivi qualitatif de l'évolution de la pauvreté en France. Préfacé par Fiona Lazaar, présidente du CNLE et députée du Val d'Oise, il a été dirigé par Nicolas Duvoux, président du comité scientifique du CNLE et Michèle Lelièvre, directrice du comité scientifique du CNLE.

<https://cnle.gouv.fr/la-pauvrete-demultipliee-1571.html>

EMPLOI-TRAVAIL-FORMATION

Publications nationales :

Les jeunes en situation de NEET : le rôle des compétences de base

Céreq Bref, n° 413, Octobre 2021

Enjeu prioritaire des politiques publiques nationales et européennes, les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation connaissent un risque d'exclusion plus ou moins marqué selon les pays. Si le niveau d'éducation joue un rôle central dans ces situations, l'approche par les compétences de base permet d'affiner la focale. Les données internationales montrent en effet qu'un même niveau de diplôme ne certifie pas partout le même niveau de compétences. Comment s'expliquent ces écarts ? Dans quelle mesure ces compétences protègent-elles des situations de NEET indépendamment du diplôme ?

<https://www.cereq.fr/les-jeunes-en-situation-de-neet-le-role-des-competences-de-base>

Les métiers des immigrés

DARES, Documents d'études n° 254, septembre 2021

Ce document d'étude dresse le panorama des métiers occupés par les immigrés en France. Il cherche, en combinant le recensement de la population de l'Insee en 2017 avec les données sur les indicateurs de tensions sur le marché du travail de la Dares, à répondre aux questions suivantes : Quels sont les métiers qui recourent le plus à la main-d'œuvre immigrée ? Les métiers des immigrés sont-ils les mêmes que ceux des non-immigrés ? Comment la (dis)similarité des métiers se décline-t-elle selon le pays d'origine ? Ainsi, un emploi sur dix est occupé par un immigré. Parmi l'ensemble des 87 familles professionnelles, 35 métiers se distinguent par une proportion supérieure. Ces professions sont souvent exposées à des conditions de travail contraignantes et/ou à des tensions sur le marché du travail. La moitié des emplois de ces métiers se trouvent dans les services aux particuliers et aux collectivités ou dans le bâtiment et les travaux publics. La spécialisation professionnelle des immigrés varie selon leur profil socio-démographique, notamment leur pays de naissance et leurs niveaux de diplôme, très polarisés. Les travailleurs nés au Portugal sont surreprésentés parmi les employés de maison et les ouvriers du bâtiment. C'est également le cas des natifs du Maghreb, qui sont aussi plus nombreux parmi les agents de gardiennage et de sécurité et, pour les plus jeunes, parmi les ingénieurs informatiques. Les natifs d'Afrique subsaharienne sont davantage présents parmi les agents de sécurité, ainsi que parmi les employés du care et de la restauration. Les immigrés venant d'Asie sont spécialisés dans la restauration et le textile mais aussi dans des métiers très qualifiés.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-metiers-des-immigres>

L'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et leurs organismes de formation

Céreq Etudes, n° 36, Juillet 2021

La crise sanitaire a eu un retentissement de grande ampleur dans tous les domaines de l'économie dès le début de 2020. La mise à l'arrêt de pans entiers de l'activité suivie d'épisodes de reprise a affecté les marchés, l'emploi et le monde du travail. La formation professionnelle a été un secteur également touché par les mesures de restrictions sanitaires, les offreurs en ayant pâti dès le départ en tant que lieux accueillant des publics. Face à cette conjoncture inédite, de quelle façon les agents économiques et de la formation y ont-ils fait face, notamment en recourant aux dispositifs publics de soutien et en faisant évoluer leurs pratiques professionnelles ?

Éclairant ces questions, ce rapport d'étude présente les résultats d'une enquête auprès de vingt entreprises de divers secteurs, tailles ou localisations en France métropolitaine, choisies pour avoir créé leurs propres organismes de formation. Un tel choix a été motivé par le fait de pouvoir disposer d'une double entrée d'observation des effets de la pandémie, simultanément sur des entités productives et sur des offreurs de formation. Conclue en six mois, cette étude a bénéficié de la participation financière de la DARES du ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion dans le cadre d'un appel à projets de recherche du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), « L'impact de la crise sanitaire sur les compétences et la formation professionnelle », organisé par la DARES.

<https://www.cereq.fr/limpact-de-la-crise-sanitaire-sur-les-entreprises-et-leurs-organismes-de-formation>

Les contrats courts dans l'aide à domicile, entre tensions et bricolages quotidiens

Céreq Bref, n° 407

En constante augmentation depuis 20 ans, les contrats de moins d'un mois représentent aujourd'hui une part majoritaire des embauches en CDD. Une enquête menée auprès des recruteurs de l'aide à domicile éclaire les raisons qui motivent leur fréquent recours à ces contrats. S'ils leur permettent de jongler au jour le jour avec les variations de l'activité, les contrats courts maintiennent à long terme l'instabilité et les tensions qui pèsent sur les salariés comme sur les organisations.

<https://www.cereq.fr/les-contrats-courts-dans-laide-domicile-entre-tensions-et-bricolages-quotidiens>



Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

Des ETI très présentes dans les Pays de la Loire et toujours dynamiques

Insee Analyses Pays de la Loire, No 90, juin 2020

En 2017, dans les Pays de la Loire, 28 % de l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles se situe au sein d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI), soit davantage qu'en France métropolitaine (25 %). Les emplois dans les ETI sont particulièrement présents dans les intercommunalités du nord-est vendéen et de l'est sarthois. L'industrie est le secteur d'activité où l'emploi appartient le plus fréquemment à une ETI. Entre 2008 et 2017, l'emploi dans les ETI ligériennes augmente fortement. Cette hausse est due à leur dynamisme propre mais aussi à la croissance des petites et moyennes entreprises, devenues des ETI. Elle concerne deux intercommunalités sur trois de la région. Cette augmentation est portée par le secteur tertiaire marchand et les entreprises françaises.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5399138>

LOGEMENT-HEBERGEMENT

Publications nationales :

Améliorer la mise en œuvre de l'obligation d'attribution de logements sociaux hors QPV aux ménages les plus modestes

ANCOLS, juin-juillet 2021

Depuis la loi Égalité et Citoyenneté (LEC) du 27 janvier 2017, l'objectif d'attribuer, à l'échelle des intercommunalités, 25 % des logements sociaux hors quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) aux 25 % des ménages demandeurs les plus modestes, n'est pas atteint au niveau national. Sur l'année 2019, seulement 10% des intercommunalités ont atteint cet objectif. L'agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS) a réalisé une étude afin d'identifier les freins à l'atteinte de cet objectif et proposer des pistes visant à améliorer la mise en œuvre de cette obligation et tendre vers plus de mixité.

<https://www.ancols.fr/home/actualite.html?edito=ameliorer-la-mise-en-oeuvre-de-l>

Publication de l'enquête nationale Accueils de jour 2021

Agence Nouvelle des Solidarités Actives, juin 2021

Dans la continuité de l'enquête sur le SIAO en 2019, l'Agence nouvelle des solidarités actives a réalisé l'enquête "Accueils de jour 2021", qui constitue un état des lieux national des missions, moyens et publics des accueils de jours, pour le compte de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et de la DIHAL.

Le secteur de la veille sociale joue un rôle crucial dans l'accueil et l'orientation des personnes sans domicile. Afin que l'ensemble du secteur contribue à l'accueil inconditionnel des personnes, et à leur relogement rapide, l'Etat a renforcé les moyens qui leur sont dédiés, leur pilotage et leur outillage. Néanmoins, la connaissance des accueils de jour en France reste encore très limitée. Qui sont les accueils de jour ? Quelles sont leurs missions, leurs publics, leurs partenaires ?

L'enquête fournit un état des lieux objectif des accueils de jour en France en 2021 pour approfondir la compréhension de leurs activités et de leur fonctionnement.

<https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/publication-de-lenquete-nationale-accueils-de-jour-2021>

Étude nationale maraudes et samu sociaux sur le sans-abrisme

Fédération nationale des Samu Sociaux, juin 2021

Dans la continuité des travaux menés en 2020, la Fédération Nationale des Samu Sociaux (FNSS) et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) ont lancé avec l'appui des équipes mobiles une étude nationale des besoins sur le sans-abrisme les 12 et 13 janvier 2021. Cette étude avait notamment pour objectifs de changer les représentations autour du sans-abrisme dans la société et donner des clés aux décideurs qui détiennent la gouvernance des moyens de lutter contre. Il s'agissait également de mener une étude comparative par rapport aux résultats de l'étude de 2020 et de développer une nouvelle thématique sur les impacts de la crise sanitaire tant sur les équipes que sur les personnes sans-abri.

<https://www.samusocial-federation.org/actualites/publication-de-letude-nationale-maraudes-2021/>



Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

En 50 ans, le nombre de logements a plus que doublé

Insee Analyses Pays de la Loire, No 114, juin 2021

Entre 1968 et 2018, le nombre total de logements a plus que doublé dans les Pays de la Loire, avec 2,027 millions de logements au 1er janvier 2018. Avec la réduction de la taille des ménages, le nombre de résidences principales a augmenté deux fois plus vite que la population. L'effet décohabitation porte 60 % de la croissance des résidences principales et l'effet démographique les 40 % restants. La dynamique est plus forte en Vendée et en Loire-Atlantique. Très attractives, notamment lors des deux vagues de périurbanisation, les couronnes connaissent les plus fortes augmentations. Un nouveau logement sur trois se situe dans l'aire d'attraction de Nantes.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5402573>

FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE

Publications nationales :

Rapport annuel du CNOE sur les Cités éducatives

CNOE, Comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives, juin 2021

Au cours du mois de Mai 2021, Sylvie Charrière, présidente du CNOE et députée de la Seine Saint Denis, a eu le plaisir de remettre en main propre à la ministre de la Ville, au ministre de l'Éducation nationale et à la Secrétaire d'Etat à l'Éducation prioritaire, le premier rapport d'évaluation du Comité national d'Évaluation et d'Orientation des Cités éducatives (CNOE). Au travers de ce rapport, le CNOE souhaite pouvoir contribuer à mieux expliquer la "démarche cité éducative", ses ambitions, son cheminement, ses perspectives.

Ce rapport inaugural de CNOE est un premier bilan d'étape permettant de donner de la visibilité au programme, de promouvoir la démarche des Cités éducatives, de souligner les premiers acquis mais aussi les points de vigilance qui peuvent être identifiés dans cette phase de lancement.

<https://www.citeseducatives.fr/actualites/rapport-annuel-du-cnoe-sur-les-cites-educatives>

Crèche : un effet positif sur le développement du langage, particulièrement pour les enfants défavorisés

Ined, Communiqué de presse, juin 2021

En France, aujourd'hui, près d'un enfant sur cinq de moins de trois ans est accueilli en crèche selon l'Observatoire national de la petite enfance. À partir des données de l'enquête Elfe (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance), Lidia Panico et Anne Solaz, checheures à l'Ined, accompagnées de Lawrence Berger, professeur à l'Université du Wisconsin-Madison (États-Unis), ont mené la première étude française portant sur l'impact de ce mode de garde, en matière de langage, de motricité et de comportement. Les résultats révèlent que la crèche a, toutes choses égales par ailleurs, un impact positif sur l'acquisition du langage, et peu d'effet sur la motricité et sur le comportement. L'impact positif sur les compétences langagières est particulièrement marqué chez les enfants défavorisés.

<https://www.ined.fr/fr/actualites/presse/creche-un-effet-positif-sur-le-developpement-du-langage-particulierement-pour-les-enfants-defavorises/>

Premiers résultats des facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et des adolescents (9-18 ans) lors du premier confinement lié à la Covid-19 en France

Santé publique France, BEH Covid-19 N° 8 | 20 mai 2021

La pandémie liée à la Covid-19 a exacerbé les inégalités sociales de santé. La fermeture des établissements scolaires et le premier confinement en France ont eu lieu entre mars et mai 2020. Aucune étude française n'a cependant ciblé spécifiquement l'impact des conditions de vie lors de ce confinement sur la santé mentale des enfants et des adolescents. L'objectif de cette étude était d'évaluer l'état émotionnel et la détresse psychologique chez les enfants de 9 à 18 ans durant et au décours du confinement en fonction de leur environnement et de leurs conditions de vie et d'habitat. Elle visait également à mesurer la résilience et les stratégies mises en place pour la préservation de leur bien-être. Cette étude offre la particularité d'avoir donné la parole aux enfants et aux adolescents, d'avoir pris en compte la diversité des situations sociales et d'avoir également été étendue à des jeunes pris en charge par la protection de l'enfance.

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/magazines-revues/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire-20-mai-2021-n-8-serie-covid-19>

Accueillir au sein de dispositifs de soutien à la parentalité - Recherche sur les familles issues de l'immigration

Cnaf, L'e-ssentiel n°197, février 2021

Rares sont les travaux traitant des familles issues de l'immigration au sein des dispositifs de soutien à la parentalité. Afin de combler ce manque, en 2018, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a conduit une enquête qualitative par observations et entretiens dans trois départements. Cette recherche permet notamment d'analyser la pluralité des postures des intervenants sociaux. Dans leurs discours, les intervenants sociaux expliquent les comportements des familles en mobilisant différents registres d'interprétation (psychologique, socio-économique et culturaliste). Dans leurs pratiques, ils agissent à leur égard selon la visée de leur intervention et les modèles de parentalité et d'intégration sur lesquels ils se fondent. L'intervenant peut se montrer pragmatique et s'adapter au public, adopter une posture réflexive, viser le soutien aux normes, pratiques et

compétences parentales, ou enjoindre les parents à suivre son propre modèle de parentalité. La particularité de l'accueil des familles issues de l'immigration au sein de ces actions réside dans l'objectif d'intégration de ces populations que peuvent viser des intervenants, dans l'étiquetage à leur culture d'origine dont elles font parfois l'objet et dans le glissement vers des injonctions normatives quand la relation entre les protagonistes est particulièrement inégalitaire.

https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/Essentiel%20Collection%20_%20Etudes_197.pdf

PERSONNES AGEES

Publications nationales :

Difficultés d'accès aux droits et discriminations liées à l'âge avancé

Défenseur des droits, octobre 2021

Près d'un quart des personnes âgées de plus de 65 ans déclarent être confrontées à des difficultés dans la réalisation de leurs démarches administratives. Ces difficultés sont davantage rapportées par les personnes en situation de dépendance, de précarité financière ou en situation d'illectronisme. Ce dernier résultat souligne l'impact de la dématérialisation sur l'accès aux services publics par cette catégorie de population, dont 30 % indiquent ne pas disposer d'un accès à Internet à leur domicile. Les personnes âgées évoquent la déshumanisation des relations avec les services publics et la perte du lien social. Comme le souligne l'un des aidants ayant participé à l'enquête, la difficulté à dialoguer directement avec une personne et à obtenir des informations sur leur situation renforce leur sentiment d'exclusion : « Je pense qu'ils souffrent de ne pas avoir d'interlocuteur en face d'eux qui les aide, les rassure ou valide ce qu'ils font. Il y a le côté 'Oh si je fais une bêtise' ». Ces difficultés peuvent être à l'origine d'un renoncement aux droits : face à des problèmes administratifs 15 % des personnes âgées déclarent avoir abandonné leurs démarches.

30 % des personnes âgées de 65 ans ou plus déclarent avoir été témoin de discriminations liées à l'âge avancé au cours de leur vie et 17 % indiquent en avoir été victime au cours des 5 dernières années. Moins de 12 % des personnes ayant déclaré une discrimination liée à l'âge indiquent avoir engagé une procédure contentieuse. Les situations de discrimination rapportées concernent le plus souvent les transports publics, les relations avec les services publics ou encore l'accès aux biens et aux services privés (banques, assurances, etc.). Les discriminations liées à l'âge sont rarement exclusives, les critères de santé, d'origine et de précarité sont également fréquemment rapportés. Par manque d'information, de sensibilisation ou encore d'accompagnement, les discriminations dont font l'objet les plus de 65 ans peinent à être pleinement reconnues. Elles sont, à ce titre, trop souvent banalisées par les personnes âgées elles-mêmes qui n'en perçoivent pas toujours le caractère illégitime. Ces résultats interrogent la place des personnes âgées dans nos sociétés et invitent à remettre la question des discriminations liées à l'âge avancé au cœur des débats et politiques publiques. Ils appellent notre attention sur la nécessité d'opérer un changement de regard sur le grand âge afin que nos aînés, dans leur diversité, demeurent pleinement des sujets de droit.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/etudes-et-recherches/2021/10/etudes-et-resultats-difficultes-dacces-aux-droits-et-discriminations>

Baromètre Solitude et Isolement : Quand on a plus de 60 ans en France en 2021

Petits Frères des Pauvres, septembre 2021

Après une première étude en 2017 qui avait notamment révélé que 300 000 personnes âgées étaient en situation de mort sociale en France, les Petits Frères des Pauvres renouvellent leur baromètre 4 ans après. Ce 30 septembre 2021, une 2e édition du Baromètre « Solitude et isolement quand on a plus de 60 ans en France » est publiée en collaboration avec l'Institut CSA Research, financée par la Fondation des Petits Frères des Pauvres et la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse). Elle montre notamment une aggravation alarmante de la situation d'isolement des aînés : désormais, 530 000 personnes âgées de 60 ans et plus sont en situation de mort sociale. Ce qui représente une ville comme Lyon. On y apprend aussi que 3,6 millions de personnes âgées sont toujours exclues du numérique même si la fracture numérique se résorbe et qu'Internet a été un outil précieux d'aide au maintien du lien social. À la fin de leur rapport, les Petits Frères des Pauvres alertent les pouvoirs publics et les citoyens sur l'urgence de faire de la lutte contre l'isolement de nos aînés une priorité et présentent des préconisations pour agir vite.

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/mort-sociale-luttons-contre-l-aggravation-alarmante-de-l-isolement-des-aines>

La dématérialisation des services publics - Enquête sur l'impact des difficultés d'accès aux services numériques

Les Cahiers de la Cnav n° 16, juin 2021

Omniprésent dans la sphère publique comme dans les espaces privés, le numérique a pris une place importante dans notre quotidien. En à peine deux décennies, l'utilisation d'Internet et de ses outils sont devenus incontournables. Ces transformations touchent également les administrations de service public qui s'appuient sur les nouvelles technologies pour moderniser leurs relations de service. L'enquête INSer propose d'étudier la transition numérique au sein des services publics et son impact sur les difficultés des retraités ou des personnes approchant de l'âge de la retraite pour accéder aux services Internet. Après avoir explicité la méthodologie choisie (partie 1), le Cahier détaille la manière dont les téléservices ont modifié les relations des usagers aux institutions (partie 2), puis rend compte des difficultés d'usage rencontrées (partie 3) avant d'aborder le risque de non-recours et les soutiens mobilisés (partie 4).

INSer procède en analysant près de 70 entretiens menés auprès de trois populations distinctes : des usagers des services publics,

des acteurs institutionnels ainsi que des responsables de relais sociaux. Entre autres points saillants, l'étude met en évidence la nécessité pour les usagers de renouveler en permanence leur confiance et leurs compétences digitales. Elle souligne qu'une partie d'entre eux resteront vraisemblablement hors de portée de l'autonomie numérique. Mais elle montre aussi que l'illectronisme touche un large public, dont des personnes nouvellement concernées par le besoin d'aide institutionnelle, que le risque d'augmentation du non-recours peut conduire à de nouvelles situations d'exclusion et qu'enfin, les métiers de l'accompagnement social se trouvent pareillement mis à l'épreuve par la dématérialisation.

<https://www.statistiques-recherches.cnav.fr/les-cahiers-de-la-cnav-n-16-juin-2021.html>

Bien vieillir chez soi, c'est possible aussi !

Sénat, Rapport d'information, n° 453, mars 2021

La prévention de la perte d'autonomie reste l'angle mort des politiques du grand âge, et les actions de prévention, menées en ordre dispersé, privilégient pour l'heure le repérage de la fragilité.

La commission des affaires sociales du Sénat plaide pour ne pas oublier les actions plus larges de prévention primaire et l'objectif de permettre à chacun de vieillir comme il l'entend, c'est-à-dire, pour la plupart, à domicile.

En se fondant sur la littérature disponible et les résultats du modèle danois, les rapporteurs plaident pour un objectif d'arrêt de construction d'Ehpad à court terme, la systématisation des visites à domicile autour de 75 ans et une compétence mieux affirmée du département, en lien avec les communes et les centres communaux d'action sociale, pour favoriser le maintien à domicile.

La structuration des actions existantes doit enfin s'accompagner d'un élargissement de cette politique au-delà du champ médico-social, en associant les ministères des sports et de l'enseignement supérieur à une politique favorisant l'activité physique adaptée et le loisir studieux des personnes à la retraite.

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-453-notice.html>

SANTE-HANDICAP

Publications nationales :

Renoncement aux soins : la faible densité médicale est un facteur aggravant pour les personnes pauvres

DREES, Etudes & Résultats n° 1200, juillet 2021

En 2017, 3,1% des personnes de 16 ans ou plus vivant en France métropolitaine, soit 1,6 million de personnes, ont renoncé à des soins médicaux, d'après l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de l'Insee. Une fois tenu compte des caractéristiques des personnes interrogées (âge, sexe, diplôme, situation sur le marché du travail...), les personnes pauvres en conditions de vie ont trois fois plus de risques de renoncer à des soins que les autres. En outre, dans une zone très sous-dotée en médecins généralistes, leur risque est plus de huit fois supérieur à celui du restant de la population.

Être couvert par une complémentaire santé préserve du renoncement aux soins. En particulier les bénéficiaires de la CMU-C renoncent cinq fois moins que les personnes sans complémentaire santé.

Les autres facteurs de risque sont le mauvais état de santé, en particulier le handicap, et l'isolement social. Néanmoins, alors qu'avec l'âge, la santé se dégrade, le renoncement, lui, décroît. De plus, les personnes en affection de longue durée (ALD) renoncent moins aux soins que les autres.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/renoncement-aux-soins-la-faible-densite-medicale-est-un-facteur>

Observatoire de l'accès au numérique en santé : Un état des lieux inédit des défis de l'inclusion numérique en santé

Fondation Roche, juin 2021

Télétravail, école à la maison, plateformes de streaming et réseaux sociaux : la crise sanitaire a engendré une explosion de l'ensemble des usages numériques des Français. Le domaine de la santé n'a pas échappé à cette accélération. L'intensification du recours à la téléconsultation en est l'exemple emblématique : l'Assurance-Maladie, en avril dernier, enregistrait ainsi un pic de 4,52 millions de téléconsultations effectuées, contre 25 000 au mois de décembre 2019.

<https://observatoire.fondationroche.org/>

Bénéficiaires de minima sociaux : un état de santé général et psychologique dégradé

Drees, Études & Résultats, No 1194, juin 2021

Fin 2018, 29% des bénéficiaires de minima sociaux se déclarent en mauvais ou en très mauvais état de santé, 58% ont au moins une maladie chronique et 28% sont fortement limités à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement, ce qui caractérise une situation de handicap. Leur état de santé est moins bon que celui de l'ensemble de la population. Leur bien-être psychologique est également plus dégradé: 26% présentent un risque de dépression contre 10% des actifs occupés. Compte tenu de leur handicap et de leur âge, les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et ceux du minimum vieillesse sont en moins bon état de santé et présentent plus souvent un risque de dépression que les autres. À caractéristiques comparables, l'âge, le fait de se sentir seul et d'être pauvre en conditions de vie sont associés à un moins bon état de santé et à un moindre bien-être psychologique des bénéficiaires de minima sociaux. Les bénéficiaires de la prime d'activité ont, eux, un bien meilleur état de santé et de bien-être psychologique que les bénéficiaires de minima sociaux. Leur situation s'avère très proche de celle de l'ensemble de la population.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/beneficiaires-de-minima-sociaux-un-etat-de-sante-general-et>

DEMOGRAPHIE

Publications nationales :

L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier

Ined, Population et Sociétés, n° 591, juin 2021

Que représente aujourd'hui l'immigration dans les campagnes françaises ? Comment se répartit-elle sur le territoire national et quelles sont ses caractéristiques ? Exploitant les recensements de population, Julie Fromentin et Pierre Pistré examinent comment la population immigrée a évolué dans les campagnes françaises depuis les années 1970, à la fois en nombre, en part de la population, et dans ses origines.

https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/31713/591_population.societes.juin.2021.immigration.campagne.fr.pdf

Rapport 2019-2020 - La France en douze portraits

Observatoire des territoires, Rapport 2019-2020, avril 2021

Le huitième rapport de l'Observatoire des territoires intitulé « La France en douze portraits » dresse douze portraits en autant de planches cartographiques portant sur les évolutions démographiques, les dynamiques des entreprises et emplois industriels, les niveaux de vie des ménages, les recettes des collectivités territoriales, les tensions sur le parc de logements, l'artificialisation des sols, les lieux de résidences et lieux de travail, les mobilités résidentielles, l'accès aux infrastructures de transport, les pratiques des transports quotidiens, les centralités d'équipements et de services, l'accessibilité au numérique et usages.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/rapport-2019-2020-la-france-en-douze-portraits>



Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

Les territoires ligériens face aux enjeux de développement durable

Insee Analyses Pays de la Loire, n° 94, septembre 2021

Les enjeux de développement durable diffèrent selon les intercommunalités. Dans les métropoles, la forte densité en emplois et habitants favorise la mobilité douce ; la pression foncière et la pauvreté sont marquées. Dans les territoires périurbains, l'usage de la voiture pour aller travailler prédomine et l'artificialisation augmente plus que la population. Dans les territoires ruraux, l'artificialisation des sols progresse alors que la population stagne. Les défis de rénovation énergétique y sont plus présents. Certains territoires ruraux se distinguent par une situation socioéconomique dégradée ; d'autres par de fortes émissions de gaz à effet de serre liées à l'agriculture et l'industrie. Dans les territoires littoraux, le tourisme exerce une pression sur les espaces naturels, la production de déchets et les ressources en énergie et eau.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5426582>

Des transitions nécessaires pour maintenir la dynamique ligérienne

Insee Analyses Pays de la Loire, n° 92, septembre 2021

Les Pays de la Loire font partie des régions européennes bénéficiant d'une dynamique démographique et économique favorable. La croissance est notamment liée à une structure productive performante reposant sur une part élevée d'entreprises de taille moyenne et intermédiaire. Cependant, les enjeux en matière de développement durable engagent une nécessaire transition de l'économie dans un contexte où les dépenses de recherche et développement de la région n'atteignent pas la cible européenne. En outre, la part de diplômés du supérieur est inférieure au niveau national. Forte de conditions socioéconomiques favorables et réparties de manière équilibrée sur le territoire, la population ligérienne souffre moins qu'ailleurs de la pauvreté et bénéficie d'un accès aisé aux services utiles.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5421433>

Recul de la natalité et de l'espérance de vie en 2020

Insee Flash Pays de la Loire, No 113, mai 2021

En 2020, la croissance démographique dans les Pays de la Loire continue de ralentir, notamment en raison de la forte diminution du solde naturel qui atteint un niveau historiquement bas. Le nombre de naissances diminue du fait du recul de la fécondité et, fin 2020 et début 2021 des effets liés à la crise sanitaire. Celle-ci accentue également la hausse des décès et amène un recul de l'espérance de vie, moins marqué cependant qu'en France métropolitaine.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5387889>

STATISTIQUES-RECENSEMENTS

Estimations démographiques en 2017 - Quartiers de la politique de la ville 2015

Insee, novembre 2021

Ces données contiennent des indicateurs calculés à partir des données du recensement de la population 2017 sur les quartiers de la politique de la ville. Les indicateurs décrivent principalement cinq thèmes : la démographie, l'activité, la formation, les caractéristiques des ménages et les caractéristiques des logements.

Les données portent sur les quartiers de la France métropolitaine et de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Saint-Martin. Elles sont proposées au niveau quartier, au niveau EPCI contenant au moins un QPV (ensemble des quartiers de l'EPCI), au niveau départemental (ensemble des quartiers du département) et au niveau régional (ensemble des quartiers de la région). La méthode utilisée pour réaliser ces estimations est adaptée aux caractéristiques de la collecte des données du recensement de la population. Pour certains indicateurs, elle ne donne pas des résultats suffisamment précis. Les données concernées ont alors été blanchies. Au niveau des quartiers, les données sont par ailleurs assorties d'estimations de leur intervalle de confiance à 95 %.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5652291>

Les populations présentes et leurs mobilités au cours de la journée

CNRS, août 2021

Les habitants d'une ville ne sont pas immobiles. Leurs déplacements quotidiens occasionnent des modifications dans l'organisation sociale et spatiale des villes.

Le Mobiliscope est un outil de géovisualisation qui donne à voir l'évolution de la population présente dans les villes françaises et canadiennes au cours des 24 heures de la journée. Il permet ainsi d'étudier les changements de composition sociale des quartiers au fil des heures.

<https://mobiliscope.cnrs.fr/fr>

Rapport d'activité 2020 de l'Insee

Insee, juillet 2021

L'année 2020 restera marquée par l'épidémie de Covid-19, dont les répercussions démographiques, économiques et sociales sont totalement inédites dans l'histoire contemporaine.

Dès le début de la période de confinement en France, l'Insee a réussi à réorganiser son travail pour assurer la continuité de ses missions et a également fourni de nouveaux résultats utiles aux décideurs et aux citoyens. En utilisant de nouvelles sources de données – telles que les transactions par carte de crédit ou les données des téléphones mobiles –, et de nouvelles méthodes – principalement le nowcasting –, l'institut a permis d'éclairer au moins trois sujets d'intérêt : l'évolution de la situation économique française en temps réel, la répartition de la population présente sur l'ensemble du territoire national et l'évolution du taux de mortalité.

L'Insee et le service statistique public dans son ensemble ont su se mobiliser pour documenter cette situation inédite, pour apporter une information rapide et incontestable sur les conséquences sociales et économiques de la crise. Plusieurs dispositifs d'enquêtes ont été aménagés, d'autres ont été créés de toutes pièces en des temps records afin d'interroger les ménages et les entreprises sur les conséquences du premier confinement.

*Ce rapport d'activité témoigne des travaux exceptionnels que l'Insee a engagés tout au long de 2020, au travers d'un **cahier spécial Covid-19**. Mais il rend aussi compte des travaux de fond qu'il était crucial de ne pas négliger : données de caisse venues enrichir le calcul de l'indice des prix à la consommation dès janvier, recensement de la population à Mayotte, mesure de la pauvreté et des inégalités, déploiement du zonage en aires d'attraction des villes, développement de la collecte multimode, etc.*

<https://www.insee.fr/fr/information/4130132>

MEMBRES DE LA PLATEFORME

COMITE TECHNIQUE	AUTRES MEMBRES
<p>ARS Pays de la Loire Conseil départemental de Loire-Atlantique Conseil départemental de Maine-et-Loire Conseil départemental de la Sarthe Conseil départemental de Vendée Direction régionale de l'INSEE DREETS des Pays de la Loire Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS): 44 ; 49 ; 72 ; 85 et de la protection des populations : 53</p>	<p>Caisses d'allocation familiales CARSAT Pays de la Loire CREAI Pays de la Loire DIRECCTE Pays de la Loire DTPJJ Loire Atlantique-Vendée DREAL Pays de la Loire les MDPH MSA ORS Pays de la Loire Préfecture des Pays de la Loire Rectorat de l'académie de Nantes</p>

Editeur :
**Directions régionale de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités (DREETS) des Pays de la Loire**

Nous contacter :
contact@pos-pays-de-la-loire.fr
www.pos-pays-de-la-loire.fr
<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

Pour vous inscrire ou désinscrire, envoyez un mail à : contact@pos-pays-de-la-loire.fr

Partenaire animateur de la plateforme : le Compas (www.lecompas.fr)

